

# Le Saperin

N° 63 - Janvier 2025

Bulletin municipal de la commune de Montsapey

## Plan local d'urbanisme.

Les élus n'ont pas toujours eu en leur possession un document d'urbanisme pour gérer le territoire que les électeurs leur confiaient. Ce fut le cas pour une partie du XX<sup>e</sup> siècle notamment. Parfois encore des situations étranges se présentent face à un nouveau projet. Les accords entre propriétaires étaient à coup sûr, passés sur un coin de table. A chaque époque ses coutumes. Il en résultait parfois une absence de document officiel. Au fil des années, les élus ont, à l'occasion, régularisé des situations. Les chemins ruraux ou voie communales sont l'exemple typiques. Ils passent aujourd'hui encore, pour certains d'entr'eux sur le domaine privé.

Jusqu'en 2017, un plan d'occupation des sols (POS) servait de guide aux élus et aux services instructeurs de la direction des territoires. Il avait été mis à jour en 2000. Ils s'attachait essentiellement à définir des zones constructibles. De très nombreuses parcelles y figuraient. Architecture, desserte, circulation, stationnement étaient très peu encadrés. Les règles d'urbanisation ont évolué. Aujourd'hui, peu de communes demeurent

sans un document d'urbanisme. Le document en voie de finalisation constituera à l'avenir une aide précieuse à la décision.

Certains villages de montagne comme Montsapey méritent un regard attentif quant à leur développement. Les conditions d'existence dans ces territoires ont forgé un univers typé. Nous avons souhaité conserver cette typicité issue de l'histoire.

Voilà bientôt quatre années que nous travaillons à sa confection. Nous approchons du bout. L'enquête publique a permis aux personnes de rencontrer le commissaire enquêteur à trois reprises. Un cahier de concertation était ouvert au public en mairie depuis plusieurs mois. La question dominante, bien compréhensible d'ailleurs, a porté sur la constructibilité de telle ou telle parcelle. Cette question légitime a un rapport direct avec la valeur du m<sup>2</sup>.

Le SCOT Schéma de COhérence Territorial de la Maurienne a autorité sur le PLU. Il répartit, entre autres, la constructibilité sur le territoire de la vallée. La loi ZAN (Zéro Artificialisation Nette) votée en juillet 2023 a considérablement restreint cette constructibilité. Pour Montsapey, ce sont les autorisations de construire délivrées lors des dix dernières années qui ont servi de base au calcul des surfaces constructibles pour la décennie à venir. Or entre 2010 et 2020 un seul permis de construire sur une parcelle considérée comme agricole a été octroyé. Ces contraintes imposées par l'état sont liées à la volonté de préserver le foncier agricole. Chaque année disparaissent 20 000 hectares, l'équivalent du plus petit département de France.

A cette date ; il nous reste un obstacle à franchir. La finalisation du document ne pourra se faire sans que le rendement du réseau d'eau potable soit sensiblement amélioré. Nous nous sommes donc tournés vers le syndicat d'alimentation en eau potable en charge du réseau. Le SIAEP.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une excellente année 2025.

Le Maire, B. FARGEAS

## A VOTRE SERVICE

### MAIRIE

TEL: 04 79 36 23 52

FAX : 04 79 36 38 95

MAIL: mairie@montsapey.fr

### SECRETARIAT

Mardi et jeudi

9 h / 13 h et 14 h / 18 h

### PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Mardi après-midi :  
un des deux adjoints

Jeudi après-midi :  
le maire

Entretien possible les autres  
jours sur rendez-vous.



## COMITÉ DES FÊTES

Une année 2024 bercée par trois beaux événements que le comité des fêtes vous a proposés !

Il y a d'abord eu la Vogue avec la montée pédestre qui retrouve ses lettres de noblesse, le brassage de la polenta, les activités sur toute la journée et notre traditionnel bal. La pluie n'a pas refroidi les festivités puisque les danseurs sont restés et le feu d'artifices a pu être tiré !

S'en est suivi Montsap'Air, journée d'animations autour des sports de nature en tout genre. Vous êtes nombreux à avoir apprécié la "highline" tendue aux Rouelles et les concerts de la soirée !

La saison s'est achevée avec l'Arvi, une jolie journée avec les artisans de la région et un repas victime de son succès !

L'évènement (ainsi que Montsap'Air) s'est déroulé sur la nouvelle place du pont des Rouelles réaménagée par la commune.

Nous avons eu à cœur de proposer ces trois événements très différents et nous n'aurions rien pu faire sans vous. Merci à tous les bénévoles saperins et d'ailleurs qui ont permis d'animer notre beau village : de chouettes souvenirs partagés sur la commune.



Toute l'équipe du CDF vous souhaite une belle année 2025 et nous espérons vous voir pour nos prochains événements qui sont en cours de réflexion !

*Thomas pour l'équipe du CDF*



Photos des stations - <http://www.infoclimat.fr> - Montsapey (73)



## STATION MÉTÉO

Monsieur Christian Crouvezier s'est installé en résidence principale au Mollard en rachetant la maison du « Péchu ».

Ce passionné de météorologie a installé dans ce jardin une station météo qui est reliée au réseau de INFO Climat pour sa collecte d'informations nationales.

Il est possible de consulter par internet les renseignements fournis et enregistrés par cette station, tel que pluviométrie, vitesse du vent, taux d'humidité, cumul de neige, point de rosée, pression atmosphérique, etc... (le point de rosée c'est la limite théorique de température qui correspond à la saturation du taux d'humidité de 100 %, en effet plus la température baisse, plus le taux d'humidité augmente).

Ces éléments sont conservés et serviront d'historique et de base de données utilisés pour les divers scénarios sur l'évolution du climat.

Vous pouvez vous laisser emmener et avoir accès à toutes les données climat de toutes les stations en France ou Europe.

Voici ci-dessous le cheminement pour se connecter et visiter ce site.

<https://www.infoclimat.fr> Montsapey

Naviguer ensuite sur tous les paramètres selon votre curiosité

## Coupe des arbres du Mollard

La commune a fait procéder à une étude par Végélis (filiale de l'ONF) sur la santé des arbres qui longent et soutiennent la route en ligne droite située avant l'accès du hameau du Mollard.

Cette étude a révélé la dangerosité de six arbres sur les dix-neuf existants et préconisé une coupe de sauvegarde sur les autres.

Cet automne Végélis a procédé à l'abattage et au broyage des arbres morts et dangereux ainsi qu'à la taille des arbres sauvegardés.

Au printemps 2025, les arbres abattus seront remplacés par des alisiers blancs. Le système racinaire de cette plantation participe de manière capitale au bon soutènement de la route et nous ne pouvons nous passer de leur présence.

## ASSAINISSEMENT

Ce chantier entamé en début de mandat est une entreprise de longue haleine, et le rythme souhaité pour son avancement n'est pas celui des contraintes imposées par tous les services ayant droit de regard sur cette entreprise, et les demandes diverses de subventions.

Pour la suite, ce printemps 2025 verra le changement de la canalisation principale de la FIPAİM au Coter. Les propriétaires de ce lotissement devront sur un certain délai, se raccorder sur cette conduite principale.

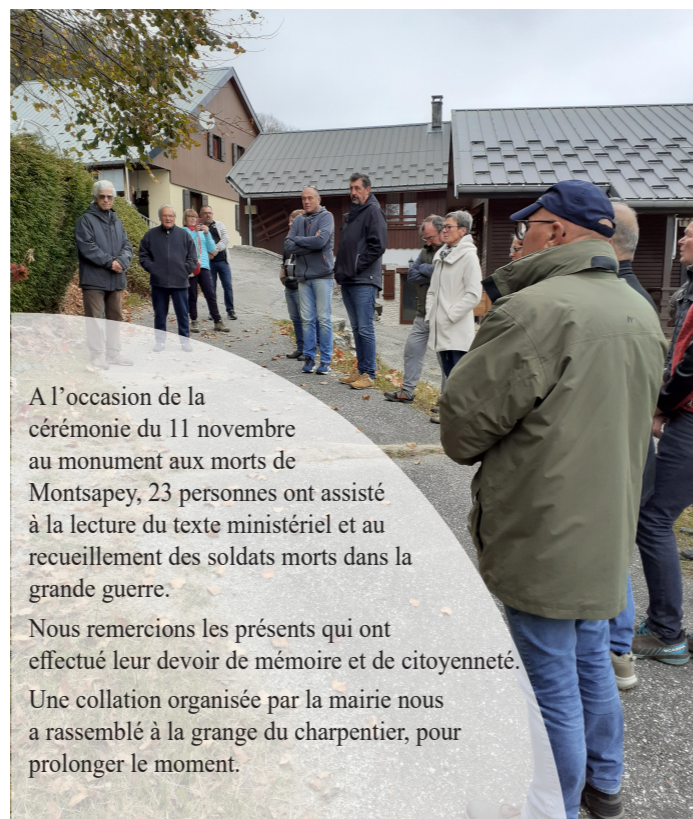
Par ailleurs les compteurs de bâchée seront installés sur les STEP du Mollard et du Coter.

Enfin le gros du chantier assainissement se déroulera au niveau du Chef-lieu et du Villaret où les réseaux secs devront être refaits. La construction d'une station de traitement par filtrage roseaux sous le Villaret passera par une acquisition foncière.

L'ensemble de ces travaux et leur planification a été votée par le Conseil municipal.



## CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



A l'occasion de la cérémonie du 11 novembre au monument aux morts de Montsapey, 23 personnes ont assisté à la lecture du texte ministériel et au recueillement des soldats morts dans la grande guerre.

Nous remercions les présents qui ont effectué leur devoir de mémoire et de citoyenneté.

Une collation organisée par la mairie nous a rassemblés à la grange du charpentier, pour prolonger le moment.

## LES LAMELLES !

Dans le dernier Saperin, nous avons relaté les exploits de deux tagueurs assez peu inspirés, et qui avaient massacré deux lamelles indicatives sur le chemin dit des communistes.

Ces lamelles ont été restaurées et remises en place. Pour autant ce n'est pas pour inviter à la récurrence, il est en effet peu probable que ces indignes aient progressé dans leur art.



## LES PONTS DE MONTSAPEY

Comme vous le savez déjà, le pont de Beau Mollard est en bout de vie, et son remplacement est en étude depuis bientôt 2 ans.

La mise en soumission de ce projet sera faite sous un mois et les travaux devront se réaliser cet été.

Après les événements climatiques de fin 2023 et début 2024, c'est le pont des Rouelles qui a été massacré par les intempéries. Son utilisation est interdite depuis, et là aussi nous avons lancé des études pour son remplacement. Nous allons présenter son dossier aux services de l'état concernés pour l'obtention de subventions, par ces temps d'amputations budgétaires, le chemin n'est pas facile.

La législation impose aujourd'hui aux donneurs d'ordre, de faire réaliser une étude hydraulique par un bureau spécialisé. C'est le bureau d'étude HIS&O qui s'en est chargée. Cette étude, toujours selon la législation, impose de prendre en compte les données d'une crue centennale, et de dimensionner les ouvrages en fonction de ses résultats.

Il s'avère, que pour le pont de Beau Mollard, le dimensionnement calculé est largement suffisant, et qu'en revanche pour les Rouelles il faudra presque tripler les dimensions actuelles pour supporter les apports de la crue, soit 10 m<sup>3</sup> / seconde.

Ceci est lié principalement aux dimensions des bassins versant, soit 45 hectares pour Beau Mollard, contre 490 hectares aux Rouelles.

## Débroussaillage

L'édito du bulletin municipal de juillet 2023 faisait la part belle aux paysages de notre territoire de montagne. Cet automne, notre agriculteur, installé sur la commune, a eu la très bonne idée d'entamer une lutte contre l'aubépine et la ronce. Qu'il en soit remercié. Quelques parcelles retrouveront donc des habits de printemps sans épine. On trouvera en annexe de ces remerciements un cliché réalisé au temps jadis.



## TÉO

En novembre 2024 nous avons vu l'arrivée d'un petit bonhomme, un nouveau Saperin.

Téo Moleda Vilanova, premier né du sympathique couple Bet et Alex du relais du lac noir.

Bienvenue à lui, et nos félicitations aux heureux parents.

## PANCARTE BILAN CARBONE piste de Chenalet

Nous en sommes à 1,2 degrés de réchauffement et nous observons déjà des extrêmes climatiques et une volatilité sans précédent dans toutes les régions et sur tous les continents.

Nous nous dirigeons vers une augmentation de 3 à 5 degrés Celsius dans les cinquante ans !!

Il n'est pas trop tard, plus le réchauffement climatique sera élevé, plus les conséquences seront graves. Il faut agir pour le limiter au maximum.

Alors pourquoi pas ici, par un rappel à la conscience et à la responsabilité de chacun.

### Rappel du colibri de Pierre Rabhi :

« Un jour dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissamment le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibri ! tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !

Et le colibri répondit : « je le sais, mais je fais ma part »

### Que nous apprend cette légende ?

Plutôt que de ne rien faire face aux problèmes environnementaux, sociaux ou économiques actuels parce que l'on se sent impuissant, ou que l'on pense que la solution doit venir des autres, on peut agir avec ses compétences, à son échelle .... Et même si pris isolément nos actes semblent dérisoires, c'est grâce à la somme des colibris que les choses changent. Cette légende nous dit : « soyez le changement que vous voulez voir dans le monde ».



En attendant, dans notre village et pas plus tard qu'hier, nous évacuons de vieux pneus qui viennent d'être jetés dans le torrent !!!

# JOURNEES DU PATRIMOINE 2024



Les journées du Patrimoine se sont déroulées les 21 et 22 septembre 2024.

Cette année encore, les bénévoles de l'association « Avenir et Patrimoine » se sont mobilisés pour animer cet événement sur notre commune.

Le four banal du chef-lieu a été allumé dès le jeudi pour amorcer sa lente montée en température. Quel plaisir de voir les pains sortir tout chauds du four et de sentir ces bonnes odeurs.

Les échanges sont allés bon train et quelques recettes échangées autour de la bonne température pour enfourner. Du jeté de farine qui doit brunir à la couleur de la voûte, tous les spécialistes avaient raison. La sonde infrarouge nous l'a confirmé !

Au final, plus de 80 pains ont été cuits le samedi. La dernière fournée aura été celle des diots pour l'apéritif. Apéritif offert le midi avec diots, pizzas, fromages et tartes aux pommes.

Une belle assemblée s'est réunie autour de ces festivités.

L'église et la chapelle ont été ouvertes à la visite dès le matin et en début d'après-midi Charles Villermet a présenté son travail sur les lieux-dits de Montsapey. Plus de 300 noms ont déjà été répertoriés. Ils feront l'objet d'une publication l'année prochaine.

Pour clore la journée du samedi, l'association a reçu en concert la chorale Air du Temps à l'église St Barthélemy. Nos oreilles ont été comblées par les chants et le répertoire proposés par la cheffe de cœur.

Plus tard, nous avons partagé un moment convivial avec les choristes devant la maison de la Marie, un verre à la main et toujours en chansons...

A peine la journée finie que les préparatifs pour le lendemain étaient déjà en cours.

Pour le dimanche, direction le chalet du Tour. Une montée collective était proposée. C'est en compagnie de 2 ânes qu'une équipe de 20 personnes s'est élancée vers le chalet. Les bêtes étaient bien vaillantes et quelques marcheurs sont arrivés bien après !

Les premiers arrivés ont pu découvrir le chalet et les derniers aménagements effectués. Véritables patrimoines de l'alpage, les graffitis du dortoir ont pu être préservés cette année.

L'arrivée des cors des alpes était attendue. Après une aubade à la chapelle du village, ces beaux instruments ont résonné dans les alpages. Le trio fort sympathique de musiciens a comblé la cinquantaine de présents.

Quelle harmonie en ces lieux !!!

La météo, quelque peu capricieuse à l'heure du repas, n'a pas eu raison de la convivialité de l'événement. Le repas fût partagé, en partie dans la cave voûtée et pour les plus téméraires à l'extérieur.

Musiciens exceptionnels et décor grandiose ont clôturé ces journées du patrimoine sous un soleil revenu.

Un merveilleux Week end à renouveler.



## ÉTAT CIVIL

*Mesdames*

Janine **Jacquin**, Gisèle **Chichignoud**,  
*nous ont quittés.*

*Messieurs*

Julien **Chapuis**, Michel **Pommier**, Alain **Brun**,  
Jean Marie **Procureur**, Pierre **Goguet**  
*nous ont quittés.*

*Qu'ici les familles, les proches et amis trouvent nos sincères condoléances.*